



Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 675 940 €
Siège social : 21 rue de la Paix -75002 Paris - France.
RCS Paris B 505 364 026

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE **au 30 juin 2014**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Innoveox (Ci-après « la Société »), et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six (6) premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six (6) mois restant de l'exercice.

Jean-Christophe Lépine
Président-Directeur Général

Responsable de l'information financière

Monsieur Luc Hautemanière
Directeur Financier & business développement
21, rue de la Paix
75002 Paris - France
Tel: 01 40 06 07 06

SOMMAIRE

1.	Organe de Direction et d'Administration	5
1.1	Conseil d'Administration	5
1.2	Direction de la société	5
2.	Rapport d'activité	5
2.1	Innoveox en quelques mots	5
2.2	Faits marquants du 1^{er} semestre de l'exercice 2014	6
2.2.1	Le renforcement des brevets	6
2.2.1.1	Acquisition de brevets auprès du CNRS (20 janvier 2014).....	6
2.2.1.2	Dépôts de brevets supplémentaires.....	6
2.2.2	Développement commercial : Signature d'un premier contrat de longue durée (avril 2014)	6
2.2.3	Financement	7
2.2.3.1	Augmentation de capital (28 janvier 2014) au profit d'un investisseur.....	7
2.2.3.2	Augmentation de capital lié à l'admission des titres sur le marché Alternext (6 mai 2014 et 3 juin 2014).....	7
2.2.4	Transaction entre parties liées	8
2.3	Synthèse des comptes semestriels au 30 juin 2014	8
2.3.1	Compte de résultat simplifié	8
2.3.2	Structure financière	9
2.4	Evènements postérieurs au 30 juin 2014	9
2.4.1	Transfert de siège social (juin 2014)	9
2.4.2	Création d'une filiale INNOVEOX OCEANIA S.A.S (juillet 2014)	9
2.4.3	Dépôt d'un dossier de financement dans le cadre de la loi Girardin (juillet 2014)	9
2.4.4	Nomination de Madame Bénédicte Lévinson en qualité de nouvel administrateur	9
2.5	Principaux facteurs de risques	9
3.	Comptes semestriels au 30 juin 2014	10
3.1	Bilan au 30 juin 2014	10
3.2	Compte de résultat au 30 juin 2014	12
4.	Annexe aux comptes semestriels	13
4.1	Méthode d'évaluation et de présentation des comptes semestriels	13
4.1.1	Immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements.....	13
4.1.2	Frais de développement.....	14
4.1.3	Immobilisations financières.....	14
4.1.4	Créances d'exploitation.....	14
4.1.5	Emprunt sous forme d'une avance remboursable OSEO.....	14
4.1.6	Provisions pour risques.....	15
4.1.7	Engagement de retraite.....	15
4.1.8	Droit Individuel à la Formation.....	15
4.1.9	Relation avec les parties liées.....	15
4.1.9.1	INNOVEOX R&D.....	15
4.1.9.2	Monsieur Jean-Christophe LEPINE.....	16
4.2	Compléments d'information sur le bilan	16
4.2.1	Valeurs brutes.....	16
4.2.2	Amortissements et dépréciations.....	17
4.2.3	Détail des filiales et participations.....	17
4.2.4	Echéance des créances.....	17
4.2.5	Charges constatées d'avance.....	18
4.2.6	Capitaux propres.....	18
4.2.6.1	Tableau de variation des capitaux propres.....	18
4.2.6.2	Tableau de variation du capital et du nombre d'actions.....	18
4.2.7	Bons de Souscription d'Actions.....	19
4.3	Autres détails des comptes	19
4.3.1	Provisions pour risques et charges.....	19
4.3.2	Echéance des dettes.....	20
4.3.3	Transferts de charge.....	20

4.4	Complément d'informations relatif au compte de résultat	20
4.4.1	Autres achats et charges externes.....	20
4.4.2	Personnel.....	21
4.4.3	Autres charges.....	21
4.4.4	Résultat financier.....	21
4.4.5	Résultat exceptionnel.....	21
4.4.6	Impôt sur les bénéfices.....	21
4.5	Autres informations et engagements financiers	21
4.5.1	Détail des charges à payer.....	21
4.5.2	Engagements hors bilan.....	22
4.5.2.1	Nantissement du pilote industriel.....	22
4.5.2.2	Engagement de retraite.....	22
4.5.2.3	Droit individuel à la Formation.....	22
4.5.3	Relations avec les parties liées.....	22
4.5.4	Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux.....	22
4.6	Tableau des flux de trésorerie	23

1.ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Au 30 juin 2014, les organes d'administration et de direction étaient les suivants :

1.1 Conseil d'Administration

Président du Conseil d'administration

Monsieur Jean-Christophe Lépine

Administrateurs

Monsieur Jean-Christophe Lépine

Monsieur Marc Saber Ayadi

Monsieur Francis Roche

Monsieur Luc Hautemanière

Monsieur Jean-Louis Besson

Madame Catherine Ronge

Madame Pascale Perez

Société SOCHRSTEM, représentée par Monsieur Loïc de la Cochetière

Par décision du Conseil d'administration du 23 juillet 2014, Madame Bénédicte Levinson a été nommée par voie de cooptation, après la démission de Monsieur Luc Hautemanière.

1.2 Direction de la Société

Directeur financier et business développement

Monsieur Luc Hautemanière

Directeur Juridique

Madame Marie-Aurore Delauneux

Directeur Technique

Monsieur Olivier Sadoschenko

Directeur des Opérations

Monsieur Patrick Lemaître

Directeur Scientifique

Monsieur François Cansell

2. RAPPORT D'ACTIVITE

2.1 Innoveox en quelques mots

Innoveox a été créée en 2008, afin de développer et commercialiser une nouvelle technologie de traitement propre de déchets toxiques, en se spécialisant sur le marché dynamique des déchets ne pouvant être traités ni par des méthodes biologiques ni par incinération dans des conditions satisfaisantes d'un point de vue écologique et économique. Certains de ces déchets sont même stockés sur les sites industriels, ou enfouis et donc dans tous les cas peu valorisés.

Innoveox utilise les propriétés de l'eau en régime supercritique (≥ 221 bars et $\geq 374^{\circ}\text{C}$) afin d'oxyder les déchets toxiques. Cette technologie permet d'obtenir la destruction quasi complète ($>99,9\%$) des composés organiques

toxiques. La matière organique est alors convertie en eau, en oxydes métalliques¹, en gaz (azote, gaz carbonique) et en énergie. Cette technique consiste donc à « brûler » dans l'eau les molécules organiques pour les transformer en eau et en produits gazeux.

Depuis 2011, Innoveox possède son unité de traitement industrielle de 1 000 t/an. La Société a déjà réalisé avec celle-ci des tests réussis sur 15 familles de déchets (résidus pétroliers, phytosanitaires...) pour différents clients (grands groupes internationaux).

Innoveox concevra les unités de traitement mais sous-traitera leur fabrication. La Société restera propriétaire de celles-ci et vendra aux industriels une prestation de services englobant le design, la fabrication, l'installation, l'exploitation et la maintenance des unités de traitement sur le site du client.

Innoveox bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis 2011.

Afin de lui permettre de réaliser son expansion, la Société est introduite sur le marché Alternext Paris depuis le 7 mai 2014.

2.2 Faits marquants du 1^{er} semestre de l'exercice 2014

2.2.1 Le renforcement des brevets

2.2.1.1 Acquisition de brevets auprès du CNRS (20 janvier 2014)

La Société a obtenu du CNRS, le 20 juillet 2009, la concession d'une licence ayant pour objet deux familles de brevets, portant sur le cœur du procédé utilisé par la Société.

Le Conseil d'Administration de la Société du 20 janvier 2014 a décidé d'acquérir la pleine et entière propriété de ces brevets auprès du CNRS moyennant la somme forfaitaire de 620.122 €. Le CNRS ayant cédé cette créance, le 20 janvier 2014, à la société FIST (société filiale détenue à 70% par le CNRS et à 30% par la BPI) celle-ci a été par la suite compensée par libération d'actions ordinaires de la Société dans le cadre de la souscription à une augmentation de capital décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire le 14 février 2014.

A l'issue de cette opération, FIST détient 110.736 actions (d'une valeur nominale de 1 €).

2.2.1.2 Dépôts de brevets supplémentaires (21 janvier 2014 et 10 mars 2014)

Quatre brevets supplémentaires, portant sur les systèmes d'injection dans le réacteur, ont été déposés le 21 janvier 2014 et le 10 mars 2014 :

- Brevet d'invention n° 1450476: "Dispositif d'injection d'oxydant pour une installation de traitement d'un effluent aqueux par oxydation hydrothermale" ;
- Brevet d'invention n° 1450484: "Système d'injection d'oxydant - Vortex" ;
- Brevet d'invention n°1451954 : « Procédé de traitement d'effluents aqueux par oxydation hydrothermale » ;
- Brevet d'invention n°1451955 : « Procédé de traitement de déchets organiques par oxydation hydrothermale »

A ce jour, la Société détient donc l'ensemble des brevets liés à son activité.

2.2.2 Développement commercial : Signature d'un premier contrat de longue durée (avril 2014)

¹ Si présence d'hétéroatomes métalliques dans l'effluent.

La Société a signé un premier contrat commercial de prestations de services longue durée en avril 2014 avec la société Inter'val, filiale d'Ets De la Hogue & Gueze.

Inter'val est une société réunionnaise spécialisée dans la collecte et la gestion des déchets industriels sur l'île de la Réunion. Deuxième acteur de gestion des déchets sur l'île, Inter'val privilégie des solutions de traitement non polluantes dans une démarche éco-responsable pour l'île. A ce jour, les déchets toxiques (huiles, solvants, peintures..) sont acheminés vers des centres de traitement français ou européens pour être traités.

Ce contrat de traitement de déchets industriels toxiques d'une durée de 5 ans, prévoit la mise en service d'une unité de traitement chez le client. Innoveox construira ainsi sa deuxième unité industrielle pouvant traiter jusqu'à 1.600 t/an. Celle-ci sera livrée en fin d'année 2014.

Le chiffre d'affaires total cumulé généré pendant la durée du contrat est estimé à 6 000 k€.

Afin d'héberger l'activité de la Société sur l'île de la Réunion auprès du groupe Inter'val, la Société a créé une filiale dont le siège social est à la Possession, la société INNOVEOX OCEANIA.

INNOVEOX OCEANIA est en cours d'immatriculation. Elle servira par ailleurs de plateforme de développement sur la région Océan Indien (ex. : Afrique du Sud, Mozambique).

2.2.3 Financement

2.2.3.1 Augmentation de capital (28 janvier 2014) au profit d'un investisseur

Suite à la délégation de compétence qui a été consentie par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 janvier 2014, le Conseil d'Administration du 28 janvier 2014 a décidé d'augmenter le capital par émission de 277.778 actions (d'une valeur nominale de 1 €) émises au profit d'un investisseur extérieur, au prix de 3,6 € par action, soit au total 1.000.000,80 €.

2.2.3.2 Augmentation de capital liée à l'admission des titres sur le marché Alternext Paris (6 mai 2014 et 3 juin 2014)

Afin de financer son développement, la Société a procédé à l'admission aux négociations de ses titres sur le marché Alternext Paris et au placement de nouveaux titres auprès du public en France, dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert, et auprès d'investisseurs institutionnels, dans le cadre d'un placement global.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 mars 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des émissions d'actions, sous réserve de leur admission aux négociations sur le marché Alternext Paris.

Le Conseil d'Administration du 4 avril 2014 a fixé une fourchette de prix d'introduction en bourse entre 7,50 € et 8,50 €. Etant donné le succès de l'opération d'introduction en bourse, le Conseil d'Administration du 30 avril 2014 a fixé le prix d'introduction en bourse à 8 €, et décidé :

- l'émission du nombre maximal d'actions prévu, soit 1.550.000 actions nouvelles (d'une valeur nominale de 1 €),
- l'émission du nombre maximal d'actions prévu dans le cadre de la clause d'extension, soit 232.500 actions nouvelles supplémentaires (d'une valeur nominale de 1 €),
- le principe d'une augmentation de capital complémentaire d'un maximum de 267.375 actions nouvelles (d'une valeur nominale de 1 €) prévue dans le cadre de l'option de sur-allocation.

Le Conseil d'Administration du 6 mai 2014 a donc constaté une augmentation de capital d'un montant de 1.782.500 € par émission d'un total de 1.782.500 actions nouvelles (d'une valeur nominale de 1 €), soit une levée de fonds de 14.260.000 €.

A l'issue de la période de sur-allocation, le Président sur délégation du Conseil d'Administration du 3 juin 2014, a constaté le 6 juin 2014, une augmentation de capital d'un montant de 162.746 € par émission de 162.746 actions nouvelles (d'une valeur nominale de 1 €) soit une levée de fonds complémentaire de 1.301.968 €.

Ainsi, l'augmentation de capital liée à l'admission des titres sur le marché Alternext Paris a permis d'émettre 1.945.246 actions nouvelles (d'une valeur nominale de 1 €) pour un montant de 15.561.968 € (prime d'émission incluse).

2.2.4 Transactions entre parties liées

Cf. 4.5.3

2.3 Synthèse des comptes semestriels au 30 juin 2014

2.3.1 Compte de résultat simplifié

Comptes annuels (en K€)	30 juin 2014 (6 mois)	31 décembre 2013 (12 mois)	30 juin 2013 (6 mois)
Produits d'exploitation	173	581	298
<i>dont Chiffre d'affaires nets</i>	4	44	31
<i>dont production immobilisée</i>	155	321	146
<i>dont subventions d'exploitation</i>	0	158	66
<i>dont reprises sur amortissements</i>	4	7	4
<i>dont autres produits</i>	10	50	50
Charges d'exploitation	1.212	2.400	1.257
Résultat d'exploitation	<1.039>	<1.819>	<960>
Résultat financier	<7>	<75>	<39>
Résultat courant avant impôts	<1.047>	<1.894>	<998>
Résultat exceptionnel	<2>	<14>	<5>
Impôt sur les sociétés	<140>	<302>	<159>
Résultat net	<909>	<1.605>	<845>

Innoveox a enregistré au cours du 1^{er} semestre 2014 des produits d'exploitation d'un montant de 172.859 € correspondant principalement à la production immobilisée pour un montant de 155.005 €. Elle correspond au montant des immobilisations réalisées par la Société pour elle-même.

Le chiffre d'affaires d'Innoveox est de 4.040 €. En vue du prochain transfert de l'unité de traitement, cette dernière a été dédiée à des améliorations techniques, notamment pour le contrat de la Réunion.

Quant aux charges d'exploitation, elles ressortent à 1.212.342 €. Outre les amortissements, salaires et frais généraux, les principaux postes de dépenses correspondent aux activités suivantes : exploitation de l'unité de traitement industrielle à destination des clients (ex : contrat TOTAL E&P) et prospects, ainsi qu'à des développements internes.

Après prise en compte du résultat financier de <7.114> €, du résultat exceptionnel de <1.991>, du crédit d'impôt recherche de <139.885> €, le résultat net du 1^{er} semestre 2014 ressort à <908.703> €.

2.3.2 Structure financière

Le niveau de la trésorerie et des instruments financiers courants au 30 juin 2014 ressort à 13.363.997 € correspondant en partie à la levée de fonds réalisée lors de l'introduction en bourse de la Société sur le marché Alternext Paris.

Il est rappelé que conformément à l'Assemblée Générale Mixte du 30 mars 2010, le Conseil d'Administration a constaté l'attribution définitive de 26.400 actions gratuites (d'une valeur nominale de 1 €) le 20 janvier 2014.

2.4 Evènements postérieurs au 30 juin 2014

2.4.1 Transfert du siège social (juin 2014)

Par décision du Conseil d'Administration du 3 juin 2014, le siège social a été transféré du 18, rue d'Aguesseau – Paris 8^{ème} au 21, rue de la Paix – Paris 2^{ème}.

2.4.2 Création d'une filiale INNOVEOX OCEANIA S.A.S. (juillet 2014)

Cf. 2.2.2

2.4.3 Dépôt d'un dossier de financement dans le cadre de la Loi Girardin (juillet 2014)

Les investissements productifs liés à une activité industrielle dans les DOM (Départements d'Outre-Mer) peuvent bénéficier, d'un crédit d'impôt à raison des investissements productifs neufs (article 244 quater W du code général des impôts).

Un dossier de demande de crédit d'impôts a été déposé à la Direction Générale des Finances Publiques, en juillet 2014. En cas de succès, ce financement couvrira 35% des investissements industriels à La Réunion.

2.4.4 Nomination de Madame Bénédicte Lévinson, en qualité de nouvel administrateur

Par décision du Conseil d'administration du 23 juillet 2014, Madame Bénédicte Levinson a été nommée par voie de cooptation, après la démission de Monsieur Luc Hautemanière.

2.5 Principaux facteurs de risques

Les facteurs de risques sont décrits en détail au chapitre 4 du document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2014 sous le numéro I.14-012. La Société n'a pas à ce jour connaissance de modifications de ces facteurs de risques.

Des exemplaires du document de référence sont disponibles sans frais au siège de la Société, 21, rue de la Paix - 75002 Paris. Il peut également être consulté sur le site internet de Innoveox (www.innoveox.com) et sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

3. COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2014

3.1 Bilan au 30 juin 2014

BILAN ACTIF

	30/06/2014			31/12/2013	30/06/2013
	Brut	Amort. Dépré.	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 569 737	44 265	1 525 472	790 780	618 268
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de recherche	938 997	-	938 997	783 992	608 926
Concessions, brevets et licences	630 740	44 265	586 475	6 788	9 342
Immo. incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	2 909 280	2 669 362	239 918	92 708	88 534
Installation techniques	2 729 259	2 651 934	77 325	69 520	61 213
Autres immobilisations corporelles	111 196	17 428	93 768	23 188	27 321
Immo. corporelles en cours	68 825	-	68 825	-	-
Immobilisations financières	470 068	49 999	420 069	65 548	65 309
Autres participations	49 999	49 999	-	-	-
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	420 069	-	420 069	65 548	65 309
Total Actif immobilisé	4 949 085	2 763 626	2 185 459	949 036	772 112
Stocks	2 400	-	2 400	-	-
Avances et acomptes versés	65 246	-	65 246	-	59 800
Clients et comptes rattachés	3 528	-	3 528	5 914	4 972
Autres créances	323 538	-	323 538	417 306	261 009
Disponibilités	13 363 997	-	13 363 997	116 802	3 496
Charges constatées d'avance	75 243	-	75 243	58 341	41 408
Total Actif	18 783 036	2 763 626	16.019.410	1 547 400	1 142 797

BILAN PASSIF

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
	Net	Net	Net
Capital social (<i>dont versé : 5 636 460</i>)	5 675 940	3 276 300	1 390 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 262 985	1 995 576	2 081 552
Réserve légale		-	
Report à nouveau	(6 512 520)	(4 906 699)	(4 906 699)
Résultat de la période 1^{er} janvier -30 juin 2014	(908 703)	(1 605 821)	(844 639)
Total Capitaux propres	13 517 702	(1 240 644)	(2 279 565)
Provisions pour risques et charges		-	-
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	495 396	594 014	704 476
Emprunts et dettes financières divers	970 063	1 045 064	1 127 527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 818	563 853	693 682
Dettes fiscales et sociales	203 243	234 812	376 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	
Autres dettes	356 188	350 301	520 094
Produits constatés d'avance		-	-
Total Passif	16 019 410	1 547 400	1 142 797

3.2 Compte de résultat au 30 juin 2014

			30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
	France	Export	6 mois	12 mois	6 mois
Chiffre d'affaires tests & dév. technique	4 040		4 040	43 511	31 380
Chiffre d'affaires commercial	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires net	4 040	-	4 040	43 511	31 380
Production stockée			-	-	-
Production immobilisée			155 005	321 297	146 231
Subventions d'exploitation				158 499	66 224
Reprises sur amort., dépré. et provisions, transferts de charges			3 617	7 235	3 617
Autres produits			10 197	50 126	50 085
Total Produits d'exploitation (I)			172 859	580 668	297 537
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 840	27 363	18 720
Variation de stock			-	-	-
Autres achats et charges externes			531 985	876 912	318 192
Impôts, taxes et versements assimilés			20 871	34 050	14 867
Salaires et traitements			408 210	710 420	359 648
Charges sociales			112 417	223 869	113 811
Dotations aux amortissements et dépréciations			115 691	485 351	415 161
<i>dont amortissements sur immobilisations</i>			<i>115 691</i>	<i>485 351</i>	<i>415 161</i>
<i>dont dépréciations sur actif circulant</i>			<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont dotations aux provisions</i>			<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Autres charges			2 328	41 662	16 681
Total Charges d'exploitation (II)			1 212 342	2 399 628	1 257 080
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)			(1 039 483)	(1 818 960)	(959 542)
Produits financiers			15 669	-	-
Charges financières			22 783	75 083	38 626
RESULTAT FINANCIER (III)			(7 114)	(75 083)	(38 626)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I) - (II) + (III)			(1 046 597)	(1 894 043)	(998 168)
Produits exceptionnels (V)			-	-	-
Charges exceptionnelles			1 991	13 702	5 115
RESULTAT EXCEPTIONNEL (IV)			(1 991)	(13 702)	(5 115)
Participation des salariés			-	-	-
Impôt sur les bénéfices			(139 885)	(301 924)	(158 644)
RESULTAT NET (I) - (II) + (III) + (IV)			(908 703)	(1 605 821)	(844 639)

4. ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS

La présente annexe est relative au bilan avant répartition du premier semestre 2014 dont le total est de 16.019.410 € et au compte de résultat du premier semestre 2014, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat déficitaire de <908.703> €.

Les comptes semestriels sont établis en Euro (€), arrondis à l'euro le plus proche.

Pour rappel, l'exercice social a une durée de 12 mois. Néanmoins, la période couverte débute du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, soit une durée de 6 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes semestriels. Ces comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 7 octobre 2014.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983,
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983,
- les règlements comptables :
 -
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.1 Méthode d'évaluation et de présentation des comptes semestriels

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue. Les principales durées d'amortissement des immobilisations inscrites à l'actif de la Société sont précisées ci-dessous :

- | | |
|---|-------|
| - Concessions, brevets et droits similaires | 5 ans |
| - Matériel – Unité industrielle (Pilote) | 1 an |
| - Installations générales | 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |

4.1.2 Frais de développement

Dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes IFRS, les règles concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été modifiées par le règlement CRC n° 2004-06 du 23 novembre 2004. Dans le domaine des charges pouvant être portées à l'actif, ces règles ont conservé la possibilité de porter à l'actif :

- les coûts de développement,
- les frais d'établissement.

La Société a opté pour la méthode préférentielle et active les frais de développement encourus pour la conception, la construction et l'exploitation de l'unité de traitement permettant d'effectuer des tests sur les déchets produits par chaque client (ci après le « Projet Industriel »). Les essais techniques réalisés sur ce Projet Industriel, exploitent les brevets issus des recherches effectuées par le CNRS et la Société. Ils comprennent notamment, outre les nouveaux brevets (voir 2.3), les brevets suivants :

- Procédé de traitement de déchets par oxydation hydrothermale, détenu initialement par le CNRS et acquis le 20 janvier 2014 ;
- Procédé de démarrage d'une installation de traitement des déchets par oxydation hydrothermale, détenu initialement par le CNRS et acquis le 20 janvier 2014 ;
- Procédé optimisé de traitement de déchets par traitement hydrothermal, déposé par la Société le 12 janvier 2011.

Les tests actuels réalisés avec les partenaires de la Société sont concluants et valident la faisabilité technique du projet.

Les coûts de développement sont constitués des coûts de main d'œuvre directement attribuables à la conception et au développement technique du projet industriel et des unités de traitement.

4.1.3 Immobilisations financières

Les titres présentés à l'actif de la Société sont ceux de la filiale INNOVEOX R&D, détenus à 99,9%.

A chaque clôture, un test de dépréciation basé sur la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie futurs est effectué et indique si ces titres doivent faire l'objet d'une dépréciation.

Depuis le 31 décembre 2012, ces titres sont dépréciés dans leur intégralité.

Les autres immobilisations financières concernent des actions propres et des dépôts et cautionnements liés notamment aux locaux.

4.1.4 Créances d'exploitation

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.1.5 Emprunt sous forme d'une avance remboursable OSEO

En date du 19 juillet 2010, l'entreprise publique OSEO a accordé à la Société une aide à l'innovation d'un montant de 750 000 € pour le développement d'une unité de traitement de déchets industriels dangereux de 100 L/h par oxydation hydrothermale.

En date du 26 avril 2011, l'avenant n°1 à ce contrat a été établi afin de transférer cette aide (avance remboursable) à la société INNOVEOX R&D, filiale à 99,9% de la Société, pour assurer le développement et l'industrialisation du programme d'innovation. Le transfert a été réalisé sur l'exercice 2012.

Cet emprunt est donc comptabilisé dans les comptes sociaux de la société INNOVEOX R&D, et en dette de compte courant de trésorerie dans les comptes sociaux de la Société.

Selon cet avenant, lesdites sociétés agissant ensemble seront solidaires entre elles pour le remboursement de cet emprunt en cas de succès technique ou commercial de l'unité de traitement de déchets. En cas d'échec technique ou commercial, les sociétés devront rembourser la somme de 150 000 €.

4.1.6 Provisions pour risques

A chaque clôture, la Société apprécie les risques liés à son activité, et notamment l'impact sur les Etats Financiers des litiges et/ou conséquences d'un incident d'exploitation ayant des conséquences environnementales nécessitant d'engager des ressources afin d'annuler ces effets, nés sur la période. Ce risque est évalué pour chaque dossier par la Direction, qui s'appuie sur les conseils juridiques afin d'affiner son appréciation du risque financier encouru.

En l'absence d'évaluation fiable remplissant les conditions nécessaires à la comptabilisation d'un passif au sens du référentiel comptable utilisé pour l'établissement des Etats Financiers, une mention est faite en annexe.

4.1.7 Engagements de retraite

La convention collective applicable à la Société est celle de la Chimie (industries chimiques) n°3108. Elle prévoit des indemnités de fin de carrière. Elles ont été évaluées selon la méthode prospective des unités de crédit projetées définie par la norme IAS n°19 révisée.

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Période close le	30 juin 2014	31 décembre 2013
Taux d'actualisation (%)	3,14	3,14
Taux de progression des salaires (%)	1,00	1,00

4.1.8 Droit Individuel à la Formation

La convention collective applicable est celle de la Chimie (industries chimiques) n°3108.

L'application de l'avis 2004-F du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité conduit la Société à ne pas comptabiliser de provision à la clôture de la période.

4.1.9 Relation avec les parties liées

4.1.9.1 INNOVEOX R&D

La société INNOVEOX R&D, filiale à 99,9% de la Société, est la société qui à terme facturera les essais de traitement sur les déchets de la clientèle de la Société. Cette filiale, dont le siège social est à Mérignac, est le véhicule qui a bénéficié d'une aide de € 750 000, sous forme d'avances remboursables, de la part d'OSEO, qui a permis à la Société de fabriquer l'unité industrielle de 100 litres par heure. Les fonds ont été prêtés à la Société qui a payé des intérêts à sa filiale au taux d'emprunt légal jusqu'à la fin de l'année 2013.

Une convention de trésorerie, entre ces deux sociétés, a donc été signée le 3 décembre 2013 suite à l'autorisation faite par le Conseil d'Administration du 26 novembre 2013.

Ainsi, depuis 2014, la Société et INNOVEOX R&D forment un ensemble économique. En centralisant leur trésorerie, elles optimisent l'utilisation des excédents ou de la couverture des besoins de trésorerie. Les intérêts sont ainsi payés par la Société à sa filiale au taux réel supporté par cette dernière.

4.1.9.2 Monsieur Jean-Christophe LEPINE

Monsieur Jean-Christophe Lépine, actionnaire principal de la Société, a fait des apports en numéraire sur le compte bancaire de la Société, afin de faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels.

La Société a remboursé partiellement ces apports en compte courant, dont le solde s'élève à 8.580 € au 30 juin 2014. Ce compte courant n'est pas porteur d'intérêts.

La société IH Group, dont Monsieur Jean-Christophe Lépine était gérant, mettait à disposition de la Société les locaux de son ancien siège social sis 18 rue d'Aguesseau jusqu'à fin juin 2014. A ce titre, IH Group a refacturé à la Société l'intégralité des loyers et des charges afférentes à cette occupation.

4.2 Compléments d'information sur le bilan

4.2.1 Valeurs brutes

	31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Virements	30/06/2014
Immobilisations incorporelles	809 525	775 127	14 915	-	1 569 737
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de recherche	783 992	155 005	-	-	938 997
Concessions, brevets et licences	25 533	620 122	14 915	-	630 740
Immo. incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	2 700 768	222 465	13 954	-	2 909 279
Installation techniques	2 656 681	72 577	-	-	2 729 259
Autres immobilisations corporelles	44 087	81 063	13 954	-	111 196
Immo. corporelles en cours	-	68 825	-	-	68 825
Immobilisations financières	115 547	412 625	58 104	-	470 068
Autres participations	49 999	-	-	-	49 999
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	65 548	412 625	58 104	-	420 069
Total Actif immobilisé Brut	3 625 840	1 410 217	86 973		4 949 084

4.2.2 Amortissements et dépréciations

	31/12/2013	Dotations	Reprises	Virements	30/06/2014
Immobilisations incorporelles	18 745	40 435	14 915	-	44 265
Frais d'établissement				-	-
Frais de recherche	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et licences	18 745	40 435	14 915	-	44 265
Immo. incorporelles en cours	-			-	-
Immobilisations corporelles	2 608 060	75 256	13 954	-	2 669 362
Installation techniques	2 587 161	64 773	-	-	2 651 934
Autres immobilisations corporelles	20 899	10 483	13 954	-	17 428
Immo. corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	49 999	-	-	-	49 999
Autres participations	49 999	-	-	-	49 999
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total Amortissement de l'Actif immobilisé	2 676 804	115 692	28 869		2 763 626

4.2.3 Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Filiales détenues à plus de 50%					
Innoveox R&D	50 000	5 100	99,9%		13 301
14 Avenue Neil Armstrong					
33700 MERIGNAC					
N°SIREN: 524350782					

4.2.4 Echéance des créances

	30/06/2014	A un an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	420 069	-	420 069
Clients et comptes rattachés	3 528	3 528	-
Autres créances	323 537	323 537	-
Personnel et comptes rattachés	5 939	5 939	-
Impôts sur les bénéfices	146 599	146 599	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	170 999	170 999	-

4.2.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont relatives à des charges d'exploitation.

4.2.6 Capitaux propres

4.2.6.1 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Primes d'émission	Report à nouveau	Résultat de la période	Total capitaux propres
Situation au 1er janvier 2014	3 276 300	-	1 995 576	(4 906 699)	(1 605 821)	(1 240 644)
Affectation résultat exercice 2013	-	-	-	(1 605 821)	1 605 821	
Attribution d'actions gratuites 13/01/2014	26 400		(26 400)			
Augmentation de capital 28/01/2014	277 778		722 223			1 000 001
Augmentation de capital 14/02/2014	110 736		509 386			620 122
Augmentation de capital 06/05/2014	1 782 500		12 477 500			14 260 000
Augmentation de capital 03/06/2014	162 746		1 139 222			1 301 968
Imputation des frais de l'Introduction en Bourse			(1 554 521)			(1 554 521)
Exercice des BSA Ratchet attribués le 3 juin 2014	39 480					39 480
Résultat du premier semestre 2014					(908 703)	(908 703)
Situation au 30 juin 2014	5 675 940	-	15 262 985	(6 512 520)	(908 703)	13 517 712

*précision : le montant nominal à la date d'émission de ces BSA était de € 10 et ne tient compte ni de l'incorporation de réserve amenant le nominal à € 20, ni de la division du nominal par 20, amenant le nominal à € 1 par action, opérations survenues le 19 décembre 2013.

4.2.6.2 Tableau de variation du capital et du nombre d'actions

	Nombre d'actions	Montant nominal	Total Capital Social
Situation au 1er janvier 2014	3 276 300	1	3 276 300
Attribution d'actions gratuites 13/01/2014	26 400	1	26 400
Augmentation de capital 28/01/2014	277 778	1	277 778
Augmentation de capital 14/02/2014	110 736	1	110 736
Augmentation de capital 06/05/2014	1 782 500	1	1 782 500
Augmentation de capital 03/06/2014	162 746	1	162 746
Exercice des BSA Ratchet	39 480		39 480
Situation au 30 juin 2014	5 675 940		5 675 940

4.2.7 Bons de Souscription d'Actions

Date	Nombre de bons attribués	Prix d'exercice (€)	Condition d'exercice	Date limite d'exercice	Total Annulés	Total Exercés	Restant au 31/12/2013	Annulés en 2014	Exercés en 2014	Restant au 30/06/2014
22/12/2011	670	158	1 BSA => 1 action, réservé à Thierry NOËL (*)	21/12/2019			670			670
17/06/2013	500	224	1 BSA => 1 action, réservé à Jean-Louis BESSON (*)	16/06/2021			500			500
17/06/2013	670	224	1 BSA => 1 action, réservé à Pascale PEREZ (*)	16/06/2021			670			670
Total	1 840				-	-	1 840	-	-	1 840

*précision : le montant nominal à la date d'émission de ces BSA était de € 10 et ne tient compte ni de l'incorporation de réserve amenant le nominal à € 20, ni de la division du nominal par 20, amenant le nominal à € 1 par action, opérations survenues le 19 décembre 2013.

4.3 Autres détails des comptes

4.3.1 Provisions pour risques et charges

A ce jour, la Société n'a connaissance d'aucun autre litige en cours ayant un impact potentiel significatif sur les comptes non pris en compte dans les états financiers tels qu'ils sont présentés.

Litige avec OXYPLUS

Par contrat en date du 1^{er} février 2011, la société OXYPLUS a loué une centrale de production d'oxygène par concentrateur à la Société. Cette machine a été installée à Arthez de Béarn afin de permettre à la Société d'alimenter en oxygène son unité d'oxydation hydrothermale pour le traitement de déchets industriels. Il apparaît ainsi que depuis sa mise en route, le matériel loué s'est avéré incapable de fonctionner normalement.

En conséquence, la Société est actuellement en litige avec la société OXYPLUS. Le tribunal a désigné un expert qui a déposé son rapport, dont les conclusions sont particulièrement favorables à la Société, le 21 décembre 2013. La procédure est toujours en cours. Les parties seront entendues devant le juge du tribunal de commerce le 11 décembre 2014.

A ce titre, aucune provision pour risque n'est comptabilisée au 30 juin 2014.

4.3.2 Echéance des dettes

	30/06/2014	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	495 396	206 455	288 941	-
A plus d'un an à l'origine	495 396	206 455	288 941	-
A moins d'un an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	970 064	970 064	-	-
Intérêts courus sur emprunts	1 851	1 851	-	-
Groupe et associés	968 213	968 213	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	476 818	476 818	-	-
Dettes fiscales et sociales	203 243	203 243	-	-
Personnel et comptes rattachés	103 979	103 979	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 601	84 601	-	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	588	588	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	14 075	14 075	-	-
Autres dettes	356 188		356 188	-

4.3.3 Transferts de charge

Conformément aux articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce, les transferts de charge se composent exclusivement de frais des avantages en voiture liés aux voitures mises à disposition des collaborateurs.

4.4 Complément d'informations relatif au compte de résultat

4.4.1 Autres achats et charges externes

Ce poste se décompose comme suit :

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Achats non stockés	27 944	45 815	20 624
Locations et charges ratt.	78 945	192 375	89 584
Entretien et réparations	33 978	71 127	36 769
Primes d'assurance	12 217	21 259	11 258
Personnel extérieur		2 121	
Honoraires	156 934	245 340	49 314
Publicité	26 115	40 801	2 826
Frais de transport	11 523	26 434	18 966
Déplacements	76 134	86 655	40 386
Frais PTT	14 720	20 684	11 836
Services bancaires	5 197	4 837	2 252
Autres charges externes	88 278	119 466	34 375
Total Autres achats et charges externes	531 985	876 912	318 192

4.4.2 Personnel

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Cadres	11	8	7
Employés	3	4	4
Effectif moyen toutes catégories de salariés	14	12	11

4.4.3 Autres charges

Ce poste se compose essentiellement des redevances de brevets.

4.4.4 Résultat financier

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Intérêts sur emprunts bancaires	11 023	28 458	15 124
Intérêts sur comptes courants d'associés	4 870	26 539	13 622
Intérêts sur autres dettes	6 890	20 086	9 880
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	-	-	-
Total Charges financières	22 783	75 083	38 626
Total Produits financiers	15 669	-	-
Résultat financier	(7 114)	(75 083)	(38 626)

4.4.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de pénalités liées à l'étalement des cotisations aux organismes sociaux.

4.4.6 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal de la société est déficitaire, le produit d'impôt correspond au crédit d'impôt recherche.

4.5 Autres informations et engagements financiers

4.5.1 Détail des charges à payer

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Intérêts courus sur emprunts bancaires	1 851	2 223	256
Fournisseurs - factures non parvenues	177 827	200 598	111 452
Provisions pour congés payés	56 025	41 564	42 275
Bonus à verser	32 185	30 500	32 250
Prime à payer	7 526	-	-
Charges sociales sur congés payés	14 892	12 536	13 093
Charges sociales sur bonus à verser	10 611	9 832	9 444
Etat - autres charges à payer	7 442	-	8 784
Intérêts courus sur compte courant d'associé	4 870	26 539	13 622
Intérêts sur autres débiteurs	6 890	20 086	9 880
Total charges à payer	320 119	343 878	241 056

4.5.2 Engagements hors bilan

4.5.2.1 Nantissement du pilote industriel

Afin de financer le Pilote Industriel, dont les coûts sont immobilisés, la Société a contracté un emprunt auprès de la banque HSBC d'un montant initial de 1.000.000 €. A ce titre, la Société a consenti un nantissement du pilote industriel à hauteur du même montant de ce Pilote Industriel.

4.5.2.2 Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont évalués au 30 juin 2014 à 28.599 € contre 25.914 € au 31 décembre 2013.

4.5.2.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Le nombre d'heures de DIF est le suivant :

	Montant
DIF au 31 décembre 2013	450
Accroissements de la période	119
Utilisations de la période	-
DIF au 30 juin 2014	569

4.5.3 Relations avec les parties liées

	30/06/2014	Entreprises liées
Total Créances	391 561	-
Emprunts et dettes financières divers	970 063	968 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 818	3 338
Autres dettes	356 188	356 188
Total Dettes	1 803 069	1 327 739
	-	-

	30/06/2014	Entreprises liées
Total Produits financiers	15 669	-
Intérêts bancaires	31	
Intérêts courus sur emprunts bancaires	10 992	-
Intérêts courus sur compte courant	4 870	4 870
Intérêts courus sur autres dettes	6 890	6 890
Total Charges financières	22 783	11 760

4.5.4 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

La Société ne communique pas sur les rémunérations de ses mandataires sociaux, car cela reviendrait à donner des éléments d'information sur des rémunérations individuelles.

4.6 Tableau des flux de trésorerie

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
	6 mois	12 mois	6 mois
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
Résultat net avant rémunération des associées	(908 703)	(1 605 821)	(844 639)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Dotations aux amortissements et provisions	115 690	485 351	415 161
Reprises sur amortissements et provisions			
Amortissements des subventions d'investissement			
Variation des stocks	(2 400)		
Variation des créances clients	2 386	(4 414)	(3 472)
Variation des autres créances d'exploitation	11 621	394 317	507 747
Variation des dettes fournisseurs	(87 035)	(278 537)	(148 708)
Variation des autres dettes d'exploitation	(37 458)	27 860	192 706
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (A)	(905 899)	(981 244)	118 795
<u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations :	790 095	447 619	200 505
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations :	(58 106)		
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(731 989)	(447 619)	(200 505)
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	15 028 988	1 811 304	11 200
Appel de fonds exercice des BSA ratchet	17.940		
Avances reçues des associés		14 193	83 719
Encaissements provenant de nouveaux emprunts			11 000
Encaissements de subventions d'investissements			
Dividendes versés			
Réduction de capital			
Remboursement d'emprunts	(99 421)	(341 195)	(95 064)
Remboursement des avances des associés	(62 423)		
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	14.885.084	1 484 302	10 855
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C) = (D)	13 247 195	55 439	(70 855)
Trésorerie à l'ouverture (E)	116 802	61 363	61 363
Trésorerie à la clôture (D+E)	13 363 997	116 802	(9 492)